

## Procédure détaillée

Connectez-vous à BCN-Netbanking sur votre ordinateur (www.bcn.ch -> BCN-Netbanking).

1 Cliquez sur **Paramètres**

2 Puis sur **Sécurité**

3 Et sur **Configurer**

4 Définissez une limite.  
(entre 0 et 1000 CHF)

5 Cliquez sur **Enregistrer**.

6 Pour valider votre changement vous devez le signer via CrontoSign en cliquant sur **Signer maintenant**.

1 Cliquez sur **Paramètres**

2 Puis sur **Sécurité**

3 Et sur **Configurer**

4 Définissez une limite.  
(entre 0 et 1000 CHF)

5 Cliquez sur **Enregistrer**.

6 Pour valider votre changement vous devez le signer via CrontoSign en cliquant sur **Signer maintenant**.

Que souhaitez-vous faire? Jeanneret Eva NE121212 - 30.11. 10:17 Messagerie e-Documents Paramètres Déconnexion

BCN Compte Privé 1038.50.19.1 0 CHF Compte Epargne 1038.50.20.9 0 CHF

Général BCN Mobile banking Procurations Sécurité

Options de sécurité des paiements pour BCN-Netbanking

Plafond mensuel sans signature de transaction configurer

Autoriser/Bloquer les régions géographiques de paiements afficher

Options de sécurité des paiements pour BCN-Netbanking

Plafond mensuel sans signature de transaction

Plafond mensuel	1'000 CHF
Montant disponible	1'000 CHF

Veuillez fixer un plafond jusqu'auquel vous ne souhaitez pas confirmer les paiements effectués, en faveur d'un nouveau bénéficiaire, dans l'App BCN Mobile banking et le BCN-Netbanking en signant la transaction.

Ce montant s'applique par contrat et par mois à tous les montants saisis manuellement et adressés à des destinataires encore « inconnus » du système (nouveaux bénéficiaires).

N.B. : Ce plafond s'applique également lorsqu'il y a différents paiements (n'atteignant pas le seuil choisi lorsqu'ils sont pris séparément) en faveur de plusieurs nouveaux bénéficiaires.

Plafond mensuel (maximum autorisé par la banque : CHF 1'000.-)

 CHF

Supprimer Enregistrer

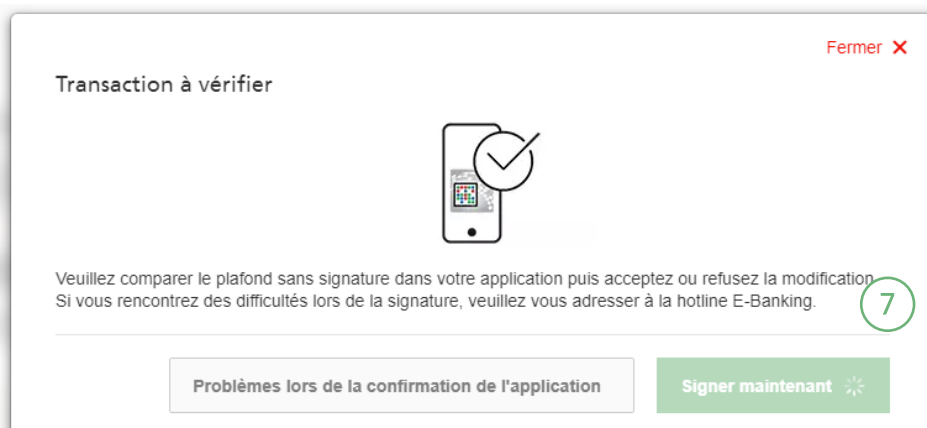
En sauvegardant le plafond sélectionné ci-dessus, vous confirmez assumer les éventuels risques et dommages qui pourraient découler de ce choix.

Transaction à vérifier

La modification du plafond sans signature exige une signature sur un deuxième appareil. Pour démarrer le processus, cliquez sur **Signer maintenant** et suivez les instructions qui s'affichent sur l'écran / le deuxième appareil. Si vous rencontrez des difficultés lors de la signature, veuillez vous adresser à la hotline E-Banking.

Signer maintenant

- 7 Ouvrez la notification **CrontoSign** et validez le changement.



- 8 Un message de **confirmation** apparaît pour valider la modification.



## Aide et support

Les collaborateurs de la Hotline e-services sont à votre entière disposition pour vous aider et répondre à vos questions.

### Hotline e-services

- Par téléphone : **0800 820 620**
  - Online : [www.bcn.ch/hotline-eservices](http://www.bcn.ch/hotline-eservices)
- Lu-Ve, 7h45-17h30